

Envoi par courrier et par télécopieur : 514 283-5836

Québec, le 19 octobre 2010

M. Marc Provencher
Gestionnaire de la section évaluations environnementales
Service de l'activité de protection de l'environnement
Environnement Canada
105, rue McGill, 4^e étage
Montréal (QC) H2Y 2E7

**Objet : Commission d'enquête sur le développement durable de l'industrie des gaz
de schiste au Québec**

Monsieur,

À la suite de la première partie de l'audience publique tenue les 4, 5, 6 et 7 ainsi que les 12 et 13 octobre derniers sur l'objet mentionné, la commission du BAPE, chargée de l'étude de ce dossier, désire obtenir de l'information portant sur la position du ministère canadien de l'environnement face à une possible augmentation de la production canadienne de GES par l'ajout de la production québécoise ou autre à celle existante actuellement ?

(Jean Baril)

Une réponse rapide de votre part serait appréciée, soit d'ici le 26 octobre prochain, compte tenu de la deuxième partie de l'audience débutant le 15 novembre 2010.

Il est également possible que d'autres questions vous soient acheminées ultérieurement au cours de la période du mandat.

Nous vous remercions de l'attention que vous porterez à cette demande et vous prions d'agréer, Monsieur, l'expression de nos sentiments les meilleurs.

Monique Gélinas
Coordonnatrice du secrétariat
de la commission